

# Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



## Délibération 2016 – 068 du 29 Juin 2016

L'an deux mil seize, le vingt neuf avril à dix-neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut de BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite le 20 Juin 2016 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes J. LE CERF – C. MEGRET – D. LEVESQUE – G. WATSON – F. LETURCQ – M. GORGUET – N. CARON – F. DEHON -

MM.G. POUILLAUDE – L. GABRELLE – J. MAURER – G. BOURY – Ph. GORGUET – B. BRONNIART – J.-Cl. CODEVELLE – B. CAILLE – Ch. TABARY – J.-N. MENAGE – F. SELLIER – M. REBOUT – H. COPIN – M. FLAHAUT – L. ANTINORI – B. HIEZ – G. TRANNIN – D. DELEPLACE – J. VASSEUR – D. BEDU – Ch. DAMBRINE – Ch. HEMAR -

M. G. POUILLAUDE, absent et excusé, a été suppléé par M. B. SEGERS  
M. G. BOURY, absent et excusé, a été suppléé par M. J. DUBOIS  
Mme G. WATSON, absente et excusée, a été suppléée par M. M. CANNONNE  
M. Ch. TABARY, absent et excusé, a été suppléé par M. G. ALEXANDRE  
M. J.-N. MENAGE, absente et excusé, a été suppléé par M. J. FOSTIER  
M. B. HIEZ, absent et excusé, a été suppléé par M. Ch. DESCAMPS  
M. J. VASSEUR, absent et excusé, a été suppléé par M. J.-Y. HARMEGNIES  
M. D. BEDU, absent et excusé, a été suppléé par M. R. RICHARD

M. L. ANTINORI, absent et excusé, a donné pouvoir à M. M. LALISSE

**OBJET :** Caisse d'Allocations Familiales  
Demande de Subvention Matériel de Camping

La séance ouverte, Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté les actions mises en œuvre par l'Intercommunalité au titre de l'Enfance et de la Jeunesse qui se traduisent par la signature d'un contrat Enfance Jeunesse permettant de décliner des actions en faveur de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Monsieur le Président rappelle que l'Intercommunalité décline plusieurs actions et notamment l'animation de différents Accueils de Loisirs pendant les périodes de vacances scolaires. Au titre de cette action, des activités de camping sont pratiquées et nécessitent un renouvellement et l'acquisition de matériel de camping afin de respecter les normes en vigueur notamment sur le volet de la préparation des repas.

Monsieur le Président propose de procéder à des acquisitions de matériel de camping pour permettre le fonctionnement optimal des accueils de cet été et présente un devis d'acquisition de 12 000,00 € TTC.

Monsieur le Président indique que ce projet d'acquisition est susceptible de recevoir une aide de la part de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas de Calais.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'approuver le projet d'acquisition de matériel de camping nécessaire au fonctionnement des campings organisés par les différents Accueils de Loisirs,
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas de Calais une subvention sur cette opération,
- de prévoir les crédits nécessaires à cette opération au titre du budget principal de l'Intercommunalité.

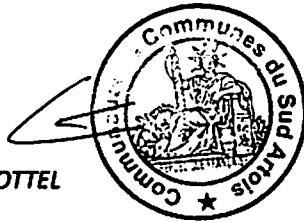
Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 29 juin 2016 et transmission en Préfecture le 29 juin 2016.

Pour extrait conforme.

*Certifié et rendu exécutoire par affichage  
le 29 juin 2016 et transmission  
en Préfecture le 29 juin 2016.*

Le Président,

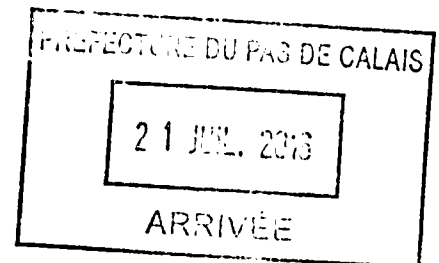
Jean-Jacques COTTEL



Le Président,



Jean-Jacques COTTEL



**2016-068 29/06/2016**

Enfance Jeunesse – CAF Subvention Mat. Camping